



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-0021

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2023

Le vingt décembre deux mille vingt-trois à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA, Annie BONNIVARD, Romain CUGNET, José ACEBEDO CANDIL, Philippe BOST, Philippe OLIVE, Philippe GIRARD, Mathilde SONZOGNI, Martine REFFET, Noël LACROIX procuration à Jean Claude CHAPPELLAZ, Roberto SAILIS.

Absents excusés : Charles COSTEL, Natacha DURIEUX, Abdelhamid BELHADDAD, Martine MARTY.

Absents non excusés : Isabelle BIETRIX.

Secrétaire de séance : Martine REFFET

Date de Convocation : 11 décembre 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

CONVENTION D'EXPLOITATION ENEDIS

Monsieur le Président propose à l'assemblée la signature d'une convention d'exploitation avec Enedis.

Cette dernière comprend l'exploitation du réseau, consignation, dépannages (astreintes), réponses aux déclarations de travaux/déclaration d'intention de travaux et des opérations de travaux sous tension pour un montant annuel de 84 260,74 € HT indexé selon l'indice des prix INSEE afférent au coût du travail dans les industries mécaniques et électriques, et ce pour une durée de 3 ans (2024/2026).

À l'unanimité, les membres du Conseil Syndical, autorisent le Président à signer cette convention.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Gérard BORDON

ARC ENERGIES MAURIENNE

50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE

Tel : 04.79.56.29.56 / Fax : 04 79 56 59 55

Email : info@arc-energiesmaurienne.fr

SIRET : 200 090 348 00018

Numéro TVA intra : FR 39 200 090 348